



De l'aide individuelle au changement structurel

- Comment Action Vivre Ensemble choisit ses projets -

Action Vivre Ensemble (AVE) est répertoriée comme une association privée subsidiant des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au même titre que la Fondation Roi Baudouin, la Loterie Nationale, la coopérative CERA ou des fonds créés par différentes entreprises (Semi) publiques ou privées (Belgacom, Proximus, Electrabel, Fortis, La Poste, etc.). Quels sont les critères d'appui d'Action Vivre Ensemble ? Quelles associations soutient-elle ? Comment ? Quelles sont les bases idéologiques de ces appuis ? Se limite-t-elle à un appui financier ? Tentative de réponse à ces questions...¹

Cette analyse est disponible en format pdf (carnet A5 ou A4) sur notre site www.vivre-ensemble.be. Elle peut être reproduite et publiée. Nous vous demandons de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Vivre Ensemble Education, 2010

Avec le soutien de la Communauté française



¹ **ACTION VIVRE ENSEMBLE** est une association catholique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale présente en Wallonie, à Bruxelles et en région germanophone. Depuis de nombreuses années, elle vise à faire connaître et à tisser des liens de solidarité avec les associations actives pour promouvoir les droits des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Action Vivre Ensemble est une asbl autonome mais très proche de Vivre Ensemble Education.

Action Vivre Ensemble ne définit pas un public précis avec lequel elle voudrait agir. Ses soutiens financiers vont à des associations qui travaillent aussi bien avec des enfants et des jeunes qu'avec des femmes, des étrangers, des sans-papiers, des sans-emploi ou des personnes ayant des difficultés à se loger, se nourrir ou se soigner,... *A priori*, l'association est disposée à soutenir toute initiative luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle exclut toutefois les projets visant exclusivement des personnes handicapées ou malades².

Suite à une réflexion menée en 2000 avec les membres de ses commissions régionales³, Action Vivre Ensemble a cependant établi une « grille d'analyse du développement des projets ». Selon cette grille, les associations⁴ mènent majoritairement des actions qui renforcent l'aide individuelle, le lien social, la participation, la citoyenneté, la résistance/le changement structurel ou le travail en réseau, avec une progression dans ces différents niveaux d'action. Pour AVE, « *travailler au développement (d'un pays, d'une région,*

d'un quartier, d'un groupe de population....), c'est augmenter la capacité d'action que les personnes (et notamment les plus vulnérables) ont sur le devenir de leur société (leur quartier, leur village, leur lieu de travail...), c'est participer à l'émergence d'acteurs autonomes, (...), c'est permettre de modifier un rapport de force en faveur des plus faibles (via actions locales, régionales ou à un niveau plus global...) ».

Plus une association est proche du travail de citoyenneté, de résistance et de changement structurel, plus Action Vivre Ensemble se dit prête à la soutenir

Au niveau de sa perception de ce qu'il faut faire pour lutter contre la pauvreté, l'association rejoint ainsi fortement des analyses telles celles qui ont été faites dans les années 1980 déjà par JP. Hiernaux et D. Bodson⁵. Elle pense aussi que plus une association travaille en vue d'un changement structurel, moins elle a de chances d'obtenir des fonds publics et

que c'est donc le rôle d'une association telle qu'AVE de soutenir ces initiatives plus que d'autres.

Ces six niveaux d'action servent donc de fil conducteur à la sélection des projets. Détaillons-les.

TRAVAIL SOCIAL INDIVIDUEL

L'association a pour objectif de réaliser un travail social individuel avec les personnes

⁵ « *La marginalisation, la précarisation et la paupérisation sont ainsi apparues comme des réalités qui dépassent de loin le seul manque monétaire. Elles incluent notamment la perte de maîtrise sur ses propres conditions de vie et sur ce qui détermine celles-ci* ». Voir JP. Hiernaux et D. Bodson, « La Face Cachée, Pauvreté, politique sociale, action urbaine », Edition Vie Ouvrière, 1981, p 294.

² D'autres services publics ou opérations soutiennent financièrement ces associations (l'AWIPH, Cap 48....)

³ Pour sélectionner les projets, Action Vivre Ensemble s'appuie sur 7 commissions régionales (Bruxelles, Brabant Wallon, Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg et Eupen) composées d'une septantaine de volontaires (issus du secteur associatif, de mouvements, d'actions locales, etc.)

⁴ Par commodité, nous utiliserons dans ce texte le terme « les associations », étant entendu que nous parlons ici des associations de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

(via l'accueil, l'écoute, le soutien psychologique, l'accompagnement social et administratif, l'aide matérielle et alimentaire, etc.). Elle veut aider les personnes à s'en sortir, leur permettre de retrouver une vie normale, de réintégrer la société... Si ce travail répond effectivement à des besoins importants, il ne vise pas à changer le fonctionnement de la société. Il ne correspond donc pas aux priorités qu'AVE s'est fixées et notamment à l'importance qu'elle accorde au travail collectif. Action Vivre Ensemble n'intervient financièrement pour de tels projets que dans certaines conditions :

- si l'appui de Vivre Ensemble (financier et d'accompagnement/interpellation) permet à l'association d'aller de l'avant, d'aller « vers une logique de développement ». S'il lui permet d'avancer vers une étape de lien social, de participation, de citoyenneté, etc.
- si le dynamisme associatif local ou le contexte social est tel que soutenir une association faisant du travail social individuel est déjà un appui important pour la population locale.

Un exemple : un petit service social de quartier, avec une seule assistante sociale à mi-temps faisant des permanences pour conseiller des personnes en difficulté, pourra être soutenu s'il met en route, avec quelques volontaires, une école de devoirs ou un centre d'alphabétisation, premier jalon pour passer de l'aide individuelle à une action de groupe. Dans un village, s'il n'existe pas encore d'initiative collective, Vivre Ensemble pourra estimer nécessaire d'appuyer une initiative (même si elle ne fait « que » de l'aide individuelle) si les porteurs du projet sont conscients des limites de leur action et désireux de lui donner une nouvelle dimension.

LIEN SOCIAL

Le projet (re)crée du lien social. Il permet petit à petit aux personnes de sortir de leur isolement, d'échanger, de se retrouver avec d'autres, voire de prendre la parole, de s'exprimer, d'être reconnues. Un projet (un lieu) où la personne peut oser être soi, se délier d'un enfermement, d'une oppression, développer sa personnalité, sa créativité, découvrir qu'elle a des potentialités, des savoirs qu'elle peut utiliser et même partager avec d'autres...

Action Vivre Ensemble est consciente de la perte des liens sociaux vécue par bon nombre de personnes. Se retrouver avec d'autres « qui vivent les mêmes choses que soi » est une première étape, fondamentale, pour que les personnes sortent des sentiments de honte et de culpabilité qui bien souvent les habitent.⁶

« Quand les familles les plus pauvres parlent de leur vie quotidienne, ce qu'elles expriment en premier, c'est toujours la honte et le rejet qu'elles ressentent à cause de leur pauvreté. Toutes les humiliations subies enfoncent dans le désespoir. Ce reproche permanent de la société, à savoir que « les pauvres se complaisent dans leur misère », est injuste. Il manifeste ce grave manque de solidarité

⁶ « L'action de développement au niveau des groupes socialement faibles se centre spécifiquement sur les aspects sociaux et culturels de la marginalisation, de la précarisation et de la paupérisation. Elle part du fait que si des groupes ou des milieux sont 'sans avoir', et risquent même de se faire enlever le peu qu'ils ont, c'est aussi parce qu'ils sont sans pouvoir pour se défendre et se faire entendre. Ce manque de pouvoir renvoie notamment à l'isolement qui est une conséquence du processus de massification... » Hiernaux, Bodson, op cit. p 295

sans laquelle il est impossible de supporter les coups durs de la vie. Le poids du regard des autres est extrêmement fort dans le vécu de la misère »⁷.

Un simple lieu d'échange et de rencontre, de prise de parole, un centre créatif, un bar à soupes, un espace de réflexion développé en prison, le démarrage d'un jardin solidaire, le développement d'ateliers artistiques, etc., pourront être soutenus parce qu'ils créent une dynamique de lien social et de sortie de situations d'isolement qui sont souvent le lot de personnes en situation d'exclusion.

PARTICIPATION

Le projet vise à promouvoir la participation individuelle et collective des personnes au sein même de l'association. Il vise à ce que celles-ci aient leur mot à dire tant dans l'élaboration que la décision, l'exécution ou l'évaluation du contenu même du projet.⁸

° Lorsque le projet émane de « professionnels », de personnes « non pauvres » ou extérieures au quartier où se déroule l'action, s'il émane d'adultes vis-à-vis de jeunes ou d'enfants, etc... : il y a participation si les porteurs du projet visent à ce que les « bénéficiaires » soient eux mêmes acteurs, prennent des responsabilités dans le projet voire en deviennent eux-mêmes (de façon collective) les porteurs et les garants...

⁷ Olivier Gerhard, délégué d'ATD Quart-Monde auprès de l'Union Européenne à Bruxelles.

⁸ « Il est nécessaire de mettre en œuvre des actions nouvelles qui visent plus directement à restituer aux groupes précarisés ou marginalisés la maîtrise de leurs conditions de vie et de ce qui les affecte ainsi que la possibilité de s'affirmer collectivement ». Hiernaux, Bodson, op cit. p 295

° Dans le cas où le projet émane des gens eux-mêmes (habitants d'un quartier, groupe de SDF, réfugiés...) : il y a lieu de vérifier si les porteurs du projet font en sorte que chacun soit acteur, ait son mot à dire, si le fonctionnement du groupe est démocratique, s'il n'y a pas une coupure entre le(s) leader(s) et le reste de son (leur) milieu d'appartenance. Action Vivre Ensemble met en avant le rôle premier des personnes elles-mêmes dans l'action. Des projets menés avec elle et par elles et non pas pour elles.

Bon nombre d'initiatives appuyées le sont au nom de ce critère de la participation. Ce peuvent être des centres d'alphabétisation, des maisons de jeunes, des initiatives menées par des communautés spécifiques (gens du voyage, sans-papiers, sdf, etc.), des espaces de participation créés au sein de services ou de structures plus institutionnalisées (maisons d'accueil par exemple).

CITOYENNETÉ

Le projet se situe dans une logique de citoyenneté (au-delà de la participation active à l'intérieur du projet lui même) s'il invite les personnes et les groupes/collectivités à comprendre le monde dans lequel elles vivent⁹, à exprimer leur opinion, à manifester leurs

⁹ « Il faut renforcer la capacité des groupes qui se constituent sur des bases spontanées afin qu'ils prennent solidairement en mains la réponse à leurs propres problèmes et se dotent des moyens d'en transformer progressivement les facteurs producteurs, en remontant jusque là où ils ont leur origine » (...) L'action se situe donc tant au niveau des individus ou des groupes marginalisés qu'au niveau des structures politiques, juridiques, administratives, sociales, culturelles, économiques ... ». Hiernaux, Bodson, op cit. p 295

droits, etc., s'il augmente la capacité d'action de ces personnes et de ces groupes/collectivités sur le devenir de leur milieu, de leur environnement, de leur société (*leur quartier, leur village, leur commune, etc...*).

Ce sera le cas ici de projets menés par des maisons ou des comités de quartier, des associations en milieu rural, des associations ou des mouvements d'éducation permanente, des groupes d'action (pour le droit au logement, menés avec des sans-papiers, etc.)

RÉSISTANCE/CHANGEMENT STRUCTUREL

Le pouvoir peut être concentré dans les mains de quelques-uns ou être soumis aux intérêts (aux décisions) de groupes économiques, politiques et financiers. Le rapport de forces peut être inégal. Tout cela peut amener un projet à mettre le holà, à créer une rupture, à aller à contre-courant, à résister... Les porteurs du projet peuvent vouloir faire en sorte que les situations d'injustice auxquelles ils s'attaquent ne se reproduisent plus. Ils veulent modifier le rapport de forces en faveur des plus faibles. Ils travaillent pour un changement en profondeur, un changement structurel qui se traduise concrètement par des « innovations », des modifications des règles du jeu, des modifications des « lois » (qu'elles soient juridiques, économiques, sociales, etc.).¹⁰

¹⁰ « Là où le dispositif d'action est mis en œuvre, les populations concernées sortent de leur situation d'impuissance : d'abord parce qu'elles peuvent enfin se défendre, mais aussi parce qu'elles découvrent, petit à petit, les possibilités de faire changer ce qui est à la base de ces situations. Au-delà des luttes ponctuelles autour des réalisations concrètes, leur action transforme plus radicalement les mentalités : les leurs tout d'abord, mais aussi celles de leurs interlocuteurs. Des transformations

Ce sera ici l'appui à la résistance de projets défendant le droit d'asile et des sans-papiers dans un contexte politique de plus en plus sécuritaire, la résistance de collectifs de chômeurs face à un État de plus en plus répressif... ou l'innovation de projets d'économie sociale dans un monde dominé par la recherche du profit, etc.

TRAVAIL EN RÉSEAU(X)

Quand des associations collaborent et se mettent ensemble dans la perspective de renforcer une action collective, de modifier un rapport de forces et de provoquer des changements structurels, on peut dire qu'elles travaillent en réseau dans le sens promu par Vivre Ensemble.¹¹ En 2000, Vivre Ensemble¹² a organisé trois jours d'échanges entre des associations de 10 pays du Sud et de Wallonie/Bruxelles impliquées dans la lutte contre la pauvreté. La Déclaration des Marolles qui a clôturé ces trois jours insistait sur cette dimension importante : « *Tandis que la globalisation économique induit un système de pensée unique qui favorise l'individualisme, la solidarité suppose une action à sens pluriel et multiple. Cette solidarité se base sur la reconnaissance de*

plus durables deviennent ainsi possibles, dans la manière d'aborder et d'envisager les problèmes, dans les dispositions réglementaires, etc... »
Hiernaux, Bodson, Op cit. p 296

¹¹ Le fait de travailler avec d'autres associations (en coordination par exemple) ne signifie pas nécessairement travail en réseau au sens l'entend Action Vivre Ensemble. Elle met ici en évidence les associations qui travaillent en réseau pour renforcer leur participation au changement social (pas celles qui se mettent en réseau uniquement pour défendre leurs intérêts institutionnels ou financiers ou échanger leur méthodologie de travail - même si cela peut être aussi utile-)

¹² En collaboration avec l'ONG Entraide et Fraternité

la dignité et des droits humains et implique la lutte pour leur promotion. La mondialisation de la solidarité passe par la création de réseaux à différents niveaux et sur différentes problématiques à l'échelle locale, régionale, nationale, continentale et intercontinentale. Nous demandons à Vivre Ensemble d'appuyer la création et le renforcement de tels réseaux qui assurent la participation des personnes directement concernées »

L'appui le plus significatif dans ce sens est sûrement l'investissement financier et humain qui a été apporté par Vivre Ensemble à la relance et à la structuration du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté qui est aujourd'hui un acteur de plus en plus important en Wallonie en matière d'interpellation des pouvoirs publics concernant la lutte contre la pauvreté.

Certaines des actions menées par Vivre Ensemble Education (assemblées associatives, rencontres nord-sud) vont également dans ce sens).

HIÉRARCHISER OU CONJUGUER ?

A la lecture des lignes qui précèdent, on pourrait penser que le travail en réseau ou de résistance est prioritaire aux yeux de Vivre Ensemble. Sa conviction toutefois est d'appuyer des initiatives qui travaillent en permanence avec les personnes en situation de pauvreté et qui leur permettent surtout de trouver ou d'affirmer leur place dans la société. On peut faire du travail d'interpellation politique en réseau ou mener des actions de résistance au système dominant sans y associer les personnes qui en sont le plus les victimes ! Plutôt que de simplement voir une hiérarchie dans cette grille du

développement, il faut être conscient que les différentes étapes se conjuguent, que ce soit dans l'itinéraire d'une personne ou dans l'histoire d'une association.

Pour illustrer ce propos, nous reprenons ci-dessous un article que nous avons écrit en 2003¹³ pour montrer combien le processus pour qu'une personne passe d'une situation d'exclusion à un rôle d'acteur dans la société peut être long, lent et volontaire.

Jean-Paul Chaballe
Vivre Ensemble Education
2010

¹³ « De la file du CPAS à la place publique », in « Que serais-je sans droits ? », Vivre Ensemble Education, 2003 (pages 6-7)

« Pour que des personnes en situation de pauvreté ou de précarité puissent participer à la société civile, pour qu'elles puissent prendre la parole afin d'influencer les orientations des politiques qui les concernent, plusieurs étapes (processus lent, long et volontaire) doivent dès lors être franchies. Il faut tout d'abord qu'elles se retrouvent au sein d'une association. Or, les pauvres vivent de manière extrêmement isolée. Ils ne participent presque pas à la vie sociale.

C'est donc aux associations à trouver les moyens pour les rejoindre. Etre à l'écoute des problèmes concrets et souvent matériels d'une personne sera souvent leur point de départ. Certaines y arrivent en assurant une présence dans la rue, dans des endroits clés du centre ville (la gare, le supermarché...). D'autres ont ouvert un service social, une buanderie, une coopérative alimentaire, un lieu informel où les personnes peuvent venir boire une tasse de café et discuter.

Cet accueil réduit progressivement la méfiance des participants vis-à-vis de l'organisation et fait naître un sentiment d'appartenance à un groupe plus large. Régulièrement, la lutte pour la survie y est abordée. Les conversations portent sur les enfants, l'école, une expulsion, des problèmes de santé, l'endettement, les factures à payer... Une démarche fondamentale dans un tel processus de participation (démarche que beaucoup d'associations ne franchissent jamais), c'est d'amener la personne qui s'est présentée pour un problème individuel à découvrir la dimension collective de sa situation. Les difficultés qu'elle rapporte, d'autres personnes les vivent. Et il est possible d'en discuter au sein d'un groupe.

L'animation du groupe se situe le plus souvent dans la perspective de l'éducation permanente : se donner les moyens d'analyser la situation, s'informer des réglementations de manière à bien connaître ses droits et ses devoirs, rechercher les acteurs et les instances compétentes en vue d'envisager les démarches à entreprendre, les préparer collectivement en y associant pleinement, de manière responsable et constructive, les personnes concernées.

Participer à de tels groupes exige beaucoup de la part des personnes concernées : elles doivent dépasser le 'ici et maintenant', abandonner leur vision 'en noir et blanc', dépasser la crainte, ne pas rester silencieux par peur, avoir confiance dans le groupe et même petit à petit apprendre à parler au nom des autres. Ce travail collectif aboutit habituellement à la rencontre de personnes privées ou publiques qui portent une responsabilité dans les situations incriminées.

Cette étape apporte une nouvelle dimension de citoyenneté. Ce n'est pas tous les jours que des exclus rencontrent des responsables politiques et sociaux, ont la possibilité de négocier collectivement, de participer à une assemblée publique pour s'exprimer sur un problème qui les concerne. Si le dialogue ne se noue pas, que les propositions constructives ne reçoivent pas d'écho, le groupe peut être amené à recourir à des formes de participation plus contestataires pour se faire entendre (pétitions, manifestations...). Il peut aussi, et c'est un autre apprentissage, avoir recours aux médias. Les contacts avec les journalistes ne sont pas toujours aisés et les personnes concernées sont souvent réticentes à utiliser des modes

d'expression qu'elles maîtrisent peu. Elles doivent donc être initiées. Mais obtenir l'écoute des journalistes, organiser une conférence de presse, prendre la parole au nom du groupe, se montrer capable de toutes ces démarches, c'est changer son regard sur la société, y prendre sa place et y participer activement comme des citoyens d'autres catégories sociales.

Au delà du dialogue, ces collectifs ont pour objectif de changer le regard, l'attitude, la représentation de leur situation de la part des dirigeants de la société et des autres citoyens, d'obtenir aussi, en conséquence, la modification de réglementations et de la législation pour améliorer la situation de leurs semblables. Pour que le groupe ne tourne pas en vase clos, il est important, quand cela est possible, qu'il dépasse la dimension locale pour se solidariser avec d'autres. Certains vont participer à des coordinations. Les membres de comités de locataires dans les logements sociaux, les sans-abri ou ceux qui ont vécu de telles situations, les habitants des campings se rencontrent ainsi dans leur propre coordination.

La formation entreprise au niveau local atteint une autre dimension. La diversité des problèmes rencontrés amène tout naturellement à élargir ses connaissances juridiques, à mieux connaître ses droits et ses devoirs, à mieux comprendre les rouages de la société. La participation à de telles coordinations permet aux personnes de dialoguer avec des mandataires politiques, des professeurs d'université ou des intellectuels non pas à titre personnel mais comme délégué représentatif et conscient de sa responsabilité vis-à-vis d'autres exclus vivant les mêmes situations.

Le processus d'élargissement des solidarités peut aller plus loin encore en réunissant des personnes vivant différentes formes d'exclusion au delà de leurs problèmes spécifiques, voire au-delà des frontières. Rencontres avec des associations d'autres pays européens, avec des personnes du tiers monde actives elles aussi pour bénéficier de leurs droits, participation aux Marchés européennes ou aux Forums sociaux...

Certes, tous ceux qui se mobilisent dans des groupes locaux ne chemineront pas jusqu'à cette étape. Mais, au-delà du nombre, il faut considérer l'aspect exemplaire et communicatif des résultats obtenus : la revalorisation et l'espoir que cela peut représenter pour beaucoup qui se sentent mal considérés dans la société parce que chômeurs, minimisés, sans-abri, etc. L'image positive que leur renvoient certains des leurs lorsqu'ils interviennent comme délégués sur la place publique fait de ces derniers des symboles qu'il y a d'autres possibles à conquérir ».

Extrait de « De la file du CPAS à la place publique », in « Que serais-je sans droits ? », Vivre Ensemble Education, 2003 (pages 6-7)